

REGLEMENT DE LA COURSE

Article 1 : Organisateur

Le club athlétique Pugétois organise le dimanche 09 mars 2025 la 16^{ème} édition du trail de la tour du faucon à Puget ville dans le var. Course à pied, Marche nordique ,Canitrail en zone pierreuse et boisée, ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés ou non

10 km à partir de cadet

15 km à partir de juniors

25 km à partir des espoirs

Seul le chronométrage officiel fera foi

Article 2 : Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent sur www.chronosports.fr dans la limite des places disponibles. Seules les inscriptions

Payées seront affichées dans la liste des participants.

Licence Valide : FFA Athlé / Pass FFA / FFCO / FFPM / FFTri en cours de validité.

Soit du parcours sante PPS , ainsi qu' un accord parentale pour les athlètes mineurs

Annulation et remboursement :

GARANTIE INDIVIDUELLE ANNULATION l'Assurance **BE**ticketing. Au moment de votre inscription en ligne sur le module

Vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle d'Annulation, qui vous permettra d'être

Remboursé sous présentation d'un document à l'appui

En cas d'annulation ou report général de L'épreuve, les conditions générales de l'organisateur s'appliquent... (remboursements, report...)

Pour toute demande d'annulation et de remboursement, l'inscription sera remboursée uniquement sur

Présentation d'un certificat médical daté et envoyé avant *la date de clôture des inscriptions*.

Transferts de dossards :

-Les dossards sont nominatifs, aucun échange ou transfert d'inscription n'est possible, quel que soit le motif

Invoqué. Les coureurs qui rétrocedent leur dossard seront reconnus responsables en cas d'accident survenu

Ou provoqué par le remplaçant durant l'épreuve.

Modification de la distance choisie :

La modification de votre inscription vers un autre parcours est possible dans la limite des dossards

Disponibles.

Vers une distance inférieure sans remboursement de la différence. La différence pourra être utiliser pour

l'ajout d'option au moment de la modification. Vers une distance supérieure avec paiement de la différence.

Article 3 : Epreuve

Le trail de la tour du faucon comprend quatre courses pédestres et un canitrail :

- Un trail de 25 km avec 900 de D+, départ 9h00 limite de passage à 3h au 16 ème km et 4 h au 20 ème km
- Une course nature de 15 km avec 500 de D+, départ 9h25
- Un canitrail 10 km sur le parcours trail découverte , départ 9h35
- Trail découverte de 10 km avec 370 de D+, départ 9h45
- Une marche nordique de 10 km avec 370 de D+, départ 9h45

Ces 5 courses partiront du stade de Puget ville. Sur place : parking, vestiaire, douche et toilettes à proximité immédiate.

Article 4 : Ravitaillement

Les ravitaillements sont prévus sur le parcours ainsi qu'à l'arrivée, ceux-ci seront composés de solides, liquides chauds et froids selon le temps. Une collation est prévue pour chaque participant à l'arrivée à Puget ville.

Article 5 : classements et récompenses

Un lot à chaque participant, récompenses aux trois premiers au scratch hommes et femmes et premier de chaque catégorie.

Article 6 : Sécurité et assurance

Les secours sont assurés par le geste qui sauve I. Fermeture de la course par 2 coureurs qui s'assureront que personne ne reste sur le parcours.

Pour la sécurité de tous une limitation horaire sur le parcours de 25 km sera instaurée 3 h au 16 ème km et 4 h au 20 ème km

Les coureurs bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. L'organisateur est couvert par une assurance souscrite auprès de la MAIF. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou problème physiologique immédiat ou futur.

Article 7 :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et les horaires suivant les conditions climatiques.